



## SPECIAL DEBITS DE BOISSON ET LIEUX DE PLAISIR

### LES CAFÉS APRÈS LA RÉVOLUTION

#### SPLendeur ET DECLIN D'UN DES PLUS

#### BEAUX QUARTIERS DE PARIS : LE PALAIS-ROYAL

par Michèle Abécassis, membre de l'Association Suchet

Une fois passée la période révolutionnaire et sa tourmente, cafés et cabarets vont reprendre ou poursuivre leurs activités, leur développement, leur diversification sur une période allant du Directoire au Second Empire, période où ils connaîtront un véritable apogée.

Au même titre que la ville se développe, se transforme, bénéficie d'aménagements pour faciliter les déambulations des piétons, on observe au sein même de Paris un déplacement des lieux de sociabilité que sont devenus les cafés.

Nés tardivement au XVIIIe alors que tavernes, auberges, cabarets existent depuis longtemps, ce n'est qu'au XVIIIe siècle que les cafés connaissent un succès considérable. Leur confort face aux débits enfumés, bruyants et mal meublés préexistants, le bon renom et la qualité des boissons servies (en particulier le café), enfin l'exotisme et le luxe sont pour beaucoup dans ce succès. Au Moyen-âge il faut aller dans l'île de la Cité pour s'abreuver aux tavernes, au XVIIIe les principaux établissements sont sur la rive gauche, mais avec le XVIIIe c'est le quartier des Tuileries (avec ses jardins)/Palais-Royal (avec ses arcades) qui brille de tous ses lustres et encore jusque sous le Directoire et l'Empire, avant de sombrer définitivement face à une nouvelle migration des lieux de plaisirs : Les Boulevards.

Les cafés peuvent désormais être le lieu d'une nouvelle convivialité à dominante souvent intellectuelle et culturelle. C'est ainsi que s'ouvre le plus célèbre des cafés de Paris : *Le Procope*. Situé rue de l'Ancienne comédie et fondé autour des années 1690 par Francesco Procopio, cette « maison du café » richement meublée de tables de marbre, décorée de miroirs, agrémentée de lustres de cristal, chauffée par un poêle, présente la nouveauté d'offrir à ses clients toutes sortes de liqueurs froides et chaudes en plus du café, thé, chocolat. Procopio va jusqu'à proposer en plus des boissons des sorbets, des eaux de senteur, des confitures et des fruits confits, ce qui en fait sa grande originalité. La fusion entre limonadiers et cafetiers est opérée.

Considéré comme le premier café littéraire, le Procope eut pour clients les écrivains les plus célèbres : Piron, Destouches, d'Alembert, Voltaire, Crébillon, d'Holbach, Jean-Jacques Rousseau, Diderot et une multitude d'autres littérateurs qui ont fait de ce café une succursale de l'Académie.

Il faut également noter qu'avec la fin du XVIIIe les cafés vont s'ouvrir aux dames avec leurs cafés-terrasses ou leurs cafés-jardins. Durant les deux premiers tiers du siècle, celles-ci ne peuvent bénéficier de l'existence des cafés sans encourir la réprobation des honnêtes gens et les sarcasmes du public. Avec la libération des mœurs déjà amorcée sous Les Lumières puis accentuée avec la Révolution, la clientèle des cafés devient mixte pour le plus grand plaisir de tous.

Même si durant la Révolution *Le Procope* aussi appelé « le

Zoppi » sert de club révolutionnaire, il ne retrouvera jamais par la suite sa popularité d'antan. D'autres lieux servent en toute logique d'asile aux contre-révolutionnaires. C'est le cas du cabaret du *Canon-Royal*, 81 rue Saint-Dominique (devenu le Canon des Invalides) et qui fut avec *l'Auberge du Soleil d'Or* située au 226 de la rue de Vaugirard le centre de la « conspiration de Grenelle ».

Après Thermidor, Muscadins et Merveilleuses se mettent à nouveau à fréquenter les cafés de Palais-Royal qui retrouvent leur faste des années 80. Une population mélangée faite de femme du monde et du demi-monde, de généraux, de financiers, d'intellectuels, de bourgeois mais aussi de filles de joie (la prostitution s'étale dans les galeries) se côtoient dans la plus grande mixité des couches sociales.

L'abbé Delille, le plus célèbre poète de l'époque, fait l'éloge du café très amoureux : « Il est une liqueur, au poète plus chère, qui manquait à Virgile, et qu'adorait Voltaire ; C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur sans altérer la tête épanouie le cœur ...et je crois...baiser dans chaque goutte un rayon de soleil ».

Le café coule à flot dans Paris et ce malgré les restrictions sur le sucre dues au guerre et imposées par le blocus.

Les cafés à la mode sont les mêmes qu'avant la Révolution. *Le Café de Chartres* crée en 1784, aujourd'hui connu sous l'appellation de *Grand Véfour* du nom de son propriétaire à partir de 1820 et transformé alors en somptueux restaurant gastronomique. Grimod de La Reynière, écrivain et gastronome, qui publie en 1803 son premier « almanach des gourmands » (ancêtre de nos guides gastronomiques actuels) en parle de la façon suivante : «Nulle part on n'y apprête mieux un sauté, une fricassée de poulet à la marengo, une mayonnaise de volaille».

*Le café de Foy* rendu célèbre pour avoir abrité les révolutionnaires (Camille Desmoulins y appela les citoyens aux armes le 13 juillet 1789), existe toujours. Il occupe pas moins de sept arcades. Carle Vernet grand habitué du lieu (il a même sa table attirée) en décore les plafonds. *Le Café du Caveau* ouvert en 1783 situé sous la galerie de Beaujolais et voisin du *Café de Chartres* prend sous le Consulat le nom de *Café de la Rotonde* en raison d'une extension en forme de demi-lune sur le jardin. Il fut d'une manière éphémère également appelé le Pavillon de la Paix au moment de la paix d'Amiens.

*Le Corraza* autrefois fréquenté par Napoléon au temps de Bonaparte est toujours présent également. *Le Café de la Régence* continue à attirer les joueurs d'échecs et il y a aussi les nouveautés comme le *Café Lemblin* qui porte le nom d'un ancien garçon de *La Rotonde* et installé au 100 de la galerie de Chartres. Lemblin transforme cet établissement de second ordre en véritable café de luxe. Il fait appel à Alavoine pour la décoration, l'architecte à qui l'on doit le fameux éléphant de la Bastille. Marbres, lustres font du *Café Lemblin* bien vite le lieu à la mode fréquenté par les magistrats de la Cour de Cassation, les musiciens mais également de grands généraux de l'Empire tel Cambronne. L'excellente qualité du café, du thé et du chocolat contribuent également à sa renommée.

En 1807, au 36 de la galerie Montpensier ouvre le café des *Mille colonnes*. Il devient le rendez-vous des parvenus de l'Empire, de grands miroirs reflètent les colonnes en marbre, les arabesques en or, les ornements en bronze, les cristaux, tout y est étincelant. La femme du patron que certains décrivent comme la plus belle femme de France y trône à la caisse sur une estrade d'acajou avec un diadème de pierreries.

Les jeux de hasard sont prohibés depuis la fin des années 1670. Cette interdiction est bien vite contournée par la pratique de jeux autorisés puisque considérés comme ne faisant pas appel au hasard et sur lesquels on effectue des mises. Le code pénal étrangement ne renforce pas davantage cette interdiction, on peut même dire qu'en quelque sorte il facilite cet engouement pour les jeux. En effet, il n'interdit dans les lieux publics que les jeux de hasard mais ni ne les définit ni ne les énumère.

Pour ceux qui aiment les jeux, il faut généralement sortir de Palais-Royal, *Le Café de Malte* rue Saint-Martin abrite les joueurs de dominos. Les cafés du quai de l'École concentrent les joueurs de dames. *Le Café Turc* situé au 29 boulevard du Temple qui présente l'avantage « d'avoir un délicieux jardin avec des bosquets propices aux rencontres amoureuses » permet aux clients restés à l'intérieur de pouvoir jouer au billard, au tric-trac, aux échecs mais aussi aux dames. Les jeux de cartes comme le trente-et-un, le twist ou « la bouillotte » se pratiquent aussi énormément.

Le jeu de billard connaît sous l'Empire un développement sans pareil. Une ordonnance de 1812 visant à réglementer l'ouverture des billards publics spécifie qu'« aucun particulier soit à Paris, soit dans les communes rurales du ressort de la Préfecture de Police ne peut tenir billard public sans notre permission ». Une déclaration doit être faite dans les 8 jours auprès des commissaires de police pour Paris et auprès des maires pour les communes rurales mais seule la Préfecture de Police accorde les autorisations. Les billards se constituent davantage comme accessoire d'un établissement que comme une activité exclusive. Talleyrand se découvre une véritable passion pour ce jeu et il n'est pas rare de le croiser *au Café Velloni* (futur *Tortoni*) où il vient admirer les prouesses d'un ancien avocat de Rennes, Spolar, devenu joueur professionnel et rétribué par le patron. On raconte qu'un soir, il gagna quarante mille francs en ayant misé sur lui.

Mais le lieu qui amorce la migration de Palais-Royal aux boulevards c'est *Frascati*. L'établissement situé à l'angle du boulevard et de la rue Richelieu voit le jour en 1796. Un italien du nom de Garchi en est le créateur. Pour pouvoir pénétrer dans ce cadre luxueux, il faut s'acquitter d'un droit d'entrée de trois francs. On s'y rend après le spectacle. Sous le Directoire, toute la bonne société s'y retrouve, Barras, Joséphine de Beauharnais, les Tallien. Les glaces sont réputées les meilleures de Paris mais on y boit aussi du punch, du thé et de la limonade. Tandis que le premier étage attire les joueurs avec ses salles de jeux, au rez-de-chaussée un orchestre permet à ceux qui le souhaitent, de danser. Une enfilade de salons débouche sur un jardin avec des allées d'acacias et d'orangers menant à des grottes ou à de petits temples pseudos romains propices à la promenade romantique.

Parmi tous ces gens, il y a un homme Henri Beyle qui y promène son spleen. Il aime les cafés et y passe beaucoup de son temps. Dans son « Journal », il dit le matin prendre son café à *La Régence*, l'après-midi c'est au *Café de Foy* pour y rencontrer des amis, prendre une glace ou une limonade, ou bien *le Café Hardy* ou *Le Caveau* où il appelle le garçon par son prénom. Après le spectacle, il se rend aux *Mille Colonnes* et finit la soirée chez *Frascati*. Plus tardivement, dans ses « Mémoires d'un touriste », Stendhal y décrit la France de la Monarchie de Juillet, et dresse de son pays, avec ses qualités et ses défauts, un véritable tableau politique, économique et sociologique. Les cafés dont il ne saurait se passer lui offrent une véritable vitrine sur la vie de ses contemporains. Sa description des cafés de Province font témoignage.

A bourges, le café à la mode « n'est pas beau mais il est plein de monde, mais on y parlait très haut, mais il y avait des officiers d'artillerie en brillant uniforme et qui, jouant à l'écarté avec tout le feu de la jeunesse, s'exclamaient à chaque coup ».



A tours, « A dix heures, je suis allé au café. Je me suis trouvé au milieu d'une trentaine d'officiers en grande tenue. J'avais apporté mon thé, ce qui a fait faire la moue à la maîtresse du logis. J'ai presque dû me fâcher pour avoir de l'eau bouillante ». A Rouen, « Beau café Moyen-âge », mais il remarque que le service est mal fait : « Les garçons entendent fort bien la voie des consommateurs mais n'y répondent pas et s'en font gloire ».

Le café n'est pas qu'un lieu de plaisir, de rêverie, de danse, de chants, dès lors qu'on y boit on s'y enivre. Les cafés représentent un danger pour l'institution et les préfets de Napoléon ne voient pas d'un bon œil ces lieux où l'on chahute et où l'on fait du bruit. Car au café ou dans tout autre débit de boissons, on parle, on commente les nouvelles, il est fréquent qu'un des clients lise la gazette à haute voix. Les intellectuels, les juristes, les politiques, tous ont compris depuis longtemps l'influence de la fréquentation des cafés sur la population. Montesquieu dès 1721 écrit dans ses Lettres persanes : « Si j'étais souverain de ce pays, je ferais fermer les cafés car ceux qui fréquentent ces endroits s'y échauffent fâcheusement la cervelle. J'aimerais mieux les voir s'enivrer dans les cabarets, au moins ils ne feraient du mal qu'à eux-mêmes, tandis que l'ivresse que leur verse le café les rend dangereux pour l'avenir du pays ». Plus d'un siècle plus tard, Huysmans dans « Les habitués de café » (1889) brosse un tableau peu reluisant de leur clientèle. Le monde des cafés parisiens est placé sous le sceau de l'ambivalence qui est celle de l'âme humaine, lieux de création et d'agitation, ils sont aussi lieux de rêverie et de paresse.

Sous l'Empire les cafés sont même les lieux par excellence d'opposition institutionnelle. Napoléon pour avoir fréquenté *La Régence* ou le *Corazza* sait combien les esprits s'échauffent et s'agitent en ces lieux. Ils sont également le repaire de la briganderie dont le Consulat puis l'Empire ont du mal à se débarrasser. De levée de conscrits en levée de conscrits, le nombre de déserteurs et d'insoumis se met à prendre des proportions importantes. Et si le gendarme est plutôt mal accueilli, en revanche le militaire lui est bienvenu, il consomme. En Province, il n'est pas rare que les auberges deviennent le lieu de tractation d'achat des remplaçants.

En 1805, une ordonnance de police entreprend de réglementer les débits de boissons. La police des cabarets relève dans chaque département du Préfet. Pour la première fois dans l'histoire des cafés, non seulement l'autorité entreprend de fermer les établissements qui viendraient à troubler l'ordre public (ça c'est toujours fait), mais s'arroge le droit d'accepter ou de refuser l'ouverture d'un nouveau débit de boissons. Dans plusieurs départements les Préfets demandent aux maires de dresser la liste des cabarets et de signaler ceux qui devront être supprimés. C'est l'amorce du contrôle par l'état des débits de boissons.

Avec la chute de l'Empire un nouveau mot fait son apparition pour désigner les cafés : bistrot.

Cette période marque le retour au rôle politique du café. A Paris, le *Café Monpensier* est le repaire des bonapartistes. On y traîne sa désillusion. *Au Café de Foy* juste à côté, les jeunes ultras paradent dans leurs uniformes flamboyants neufs qui n'ont connu aucun champ de bataille et viennent provoquer les anciens d'Austerlitz ou de Iéna.

Il arrive que cela tourne à la bagarre et les établissements sont bien souvent mis à sac. Au *Café Lemblin* en journée la clientèle est fort calme, Brillat-Savarin y déguste son café, mais le soir l'endroit est rempli d'hommes en uniformes, tantôt bonapartistes tantôt royalistes. Malgré tout l'ensemble des consommateurs ne se préoccupe pas de ces querelles. Avec la fin de la guerre, les cafés vont connaître un nouvel essor grâce aux touristes étrangers, beaucoup anglo-saxons ou russes. On peut citer en exemple le chiffre d'affaires de *La Rotonde* entre le 31 mars 1814 et le 31 juillet 1815, pas moins de quatre cent soixante mille francs or de bénéfices.



A partir de 1820, la fréquentation du Palais-Royal subit un déclin au profit des Boulevards, très vite les tripots vont être fermés et les filles vont y être chassées. *Tortoni*, à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue Taitbout ouvert en 1798 par Velloni puis repris par un autre italien Tortoni en 1804 devient le café le plus chic de Paris. Au 13 Boulevard des Italiens, le *Café Anglais* ouvert en 1802 connaît une seconde vie. Après avoir été sous l'Empire un marchand de vins ordinaire, en 1815 avec l'occupation anglaise, il devient le point de rendez-vous des officiers anglais qui n'ont que faire des querelles politiques de Palais-Royal. Balzac dans la Comédie humaine nous offre des descriptions sur l'ambiance et la fréquentation des cafés qui sont uniques. Grand amateur et consommateur de café, il en buvait des litres et ce à n'importe quelle heure de la journée, il ira jusqu'à à écrire dans ses correspondances : «Le vin a nourri mon corps tandis que le café entretenait mon esprit» .

Les années 1830 marquent définitivement la disparition du Palais-Royal et plus d'un siècle de gloire européenne pour ce quartier.

### APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

- F.Fosca, *Histoire des cafés de Paris*, 1934  
H-M. de Langle, *Le petit monde des cafés et débits parisiens au XIXe siècle*, 1990  
Luc Bihl-Willette, *Le droit des débits de boissons*, 1979 et *Des tavernes aux bistrotts «une histoire des cafés»*, 1997  
A.Lepage, *Les cafés artistiques et littéraires de Paris*, 1882  
Balzac, *Traité des excitants modernes*  
Stendhal, *Journal, Mémoires d'un touriste*  
Restif de la Bretonne, *Les nuits de Paris*

### LES BOUCHERS

Il est peu de métiers plus anciens que celui de boucher et qui ai donné lieu à de nombreux règlements dans l'intérêt de la santé publique.

Pour éviter la vente de viande suspecte, on créé, à St Rambert, dans l'Ain, au XVIIIe une charge d'inspecteur de la boucherie. A la fin de ce siècle, à Gex, on remet en état la boucherie et on fait défense d'établir boucherie à moins d'une

## CABARETS, AUBERGES ET BILLARDS DANS UNE VILLE DE BRETAGNE : LA POLICE DES DEBITS DE BOISSON A RENNES SOUS LE 1<sup>er</sup> EMPIRE

Par Jérôme Croyet, docteur en histoire

### L'héritage d'Ancien-Régime

De nombreux hôtels se trouvent au Nord et au Sud de la ville pour accueillir les voyageurs. La convivialité qui règne dans ces établissements aide à l'établissement de salles de jeux clandestines, généralement à l'étage, comme à « L'image de Saint-Joseph », en 1785. Ces installations frauduleuses de jeux d'argent conduisent à des violences et des disputes, comme à « l'Ecu » ou à la « Grand'Maison » et à la « Victoire », en 1781. L'endroit le plus mal famé se situe au centre ville de Rennes, sorte de tripot infâme tenu par la Calpin.

A la fin de ce XVIIIe siècle, Rennes voit le nombre de ses cafés, lieux de sociabilité, s'accroître et passer de 7 en 1780 à 23 en 1789. Parmi eux le café de « l'Union » est le lieu de rendez-vous des commis marchands et des étudiants. Ces cafés se situent dans les mêmes quartiers que les auberges mais aussi autour de l'Hôtel de Ville. Ces cafés sont alors très prisés car ils répondent à une recherche de nouveauté de la part des utilisateurs qui désirent des lieux confortables avec, comme le café « Bourbon » en 1783, un espace de jeu, pour déguster du chocolat chaud à la Française.

Si les cafés sont à la mode, les auberges ne le sont plus. De 50 auberges en 1780 Rennes n'en compte plus que 34 en 1789. Accessoirement, les débits de boisson pullulent ; en 1789 la ville compte 10 cabarets pour 100 débitants de boisson.

Toute cette agitation pousse la ville à se doter d'un règlement de police en 1786.

### Le 1<sup>er</sup> Empire

Le 19 fructidor an XIII, le préfet constate le manque de rigueur de la police rennaise qui laisse les aubergistes et cafetiers fermer leurs établissements en dehors des heures réglementaires. Afin de renforcer la surveillance de ces lieux, qui constituent « des refuges pour des inconnus, des étrangers, des tapageurs », le préfet invite les commissaires de police de la ville à visiter ces établissements après 22 heures, heure de fermeture. Malgré ce rappel à l'ordre, les infractions et la fréquentation des débits de boisson ne cessent d'inquiéter la bonne population bourgeoise de la ville. Afin de raviver l'effort de surveillance sur les débits de boisson, le préfet rappelle aux tenanciers de cafés et de salles de billard, en octobre 1809, le règlement de police de la ville datant de 1786 et ayant toujours cours. Ce dernier défend expressément aux étudiants de fréquenter les cafés, les billards et d'y être reçus, sous peine d'amendes et de fermeture administrative. Le règlement de police municipal impose aux cafés et billards de fermer à 22 heures du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> avril et à 23 heures du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre. Il interdit aussi la fréquentation de ces établissements aux escoliers et aux jeunes hommes de moins de 18 ans. Rennes étant aussi une ville de garnison, il leur est interdit aux débitants de boisson de donner à boire aux soldats une fois la retraite sonnée.

Le maire en profite pour légiférer là où un vide subsistait : il interdit aux lycéens de fréquenter les cafés, les billards et les salles de spectacles. Cherchant à protéger moralement la future élite sociale et ce, au plus grand contentement des familles et des professeurs. Toutefois, l'esprit frondeur de la jeunesse semble aussi imposer ses limites puisque le maire rappelle ses interdictions par deux fois, en octobre 1810 et en février 1811.

Face à l'engouement populaire pour le jeu de loto, les tenanciers de cafés rennais envoient une pétition au maire qui les autorise le loto dans leurs établissements à condition qu'ils versent 200 francs par an chacun au bureau de bienfaisance, sortie de taxe solidaire sur la richesse.

lieue de la ville. C'est grâce à Voltaire qu'en 1770, un boucher peut s'installer durablement à Ferney et ainsi permettre l'indépendance frumentaire de la petite ville.

A cause de l'insalubrité de la profession, dès 1750, à Bourg, un règlement de police régie la vente de la viande. Vers 1780, la ville se dote d'une grenette et d'une boucherie pavée vers 1788. L'abattage de la viande est précis car les bouchers ne peuvent pas vendre la chair d'animaux morts de maladie ou des bêtes trop jeunes. Une fois l'animal assommé, il est écorché et coupé en six morceaux, les deux épaules, les deux cuisses, le devant et le derrière du corps. A l'égal, ces morceaux sont subdivisés. Le morceau le plus

estimé dans le boeuf était le noyau : « Un des meilleurs morceaux ou pièces de dessus du boeuf, soit à rostir ou cuire en l'eau, c'est le noyau de boeuf, pièce après le col et les épaules. » A l'origine, en France, la viande paraît s'être vendue au poids mais de bonne heure on la vend au morceau, à la main. A Paris, pendant la décennie révolutionnaire, s'exprime le besoin d'une intervention de l'Etat pour que des règles de bonne conduite soient respectées en matière commerciale. Il est très révélateur de voir que ce sont les mêmes bouchers qui se réjouissent de la disparition d'une forme de tutelle de l'Etat sur les échanges incarnée par la Caisse de Poissy, pour réclamer ensuite l'intervention des autorités publiques en matière de lutte contre les colporteurs ou de garantie de la sécurité des échanges. Le point de vue des autorités évolue lui aussi très rapidement : des droits « nouveaux » (patente, octroi) doivent être perçus pour compenser la disparition des diverses sources de revenus d'Ancien Régime. Un contrat tacite se met en place : les professionnels acceptent les contributions fiscales qui leur sont imposées en échange de l'engagement de l'Etat à lutter contre colporteurs et les marchands forains. A Paris, suite au coup d'Etat du général Bonaparte le 18 brumaire an VIII et le début du Consulat, la réglementation sur le métier de bouchers, qui n'a pas trop souffert de la révolution ni même de la taxe de la viande, partiellement appliquée, va être appliquée avec beaucoup plus de rigueur et les bouchers vont récupérer progressivement leurs anciens privilèges et vont même réussir à rétablir une corporation. A partir de septembre 1802, les bouchers de Paris ont réussi à rétablir un syndicat, organiser le placement des employés, contenir la concurrence des forains et des colporteurs de viande, obtenir le rétablissement des marchés obligatoires pour l'achat des bestiaux, rétablir une caisse de la Boucherie et exiger une application plus stricte de la plupart des anciens règlements.

L'Empire rétablit le système des marchés aux bestiaux obligatoires à Sceaux, Poissy, Vaches grasses et Halle aux veaux et lance la construction de cinq grands abattoirs publics dans Paris. Il réorganise les Halles centrales et les marchés de quartier, il restaure en 1811 la Caisse de Poissy et le syndicat des bouchers de Paris. Toutes ces grandes réformes posent le cadre de la filière viande jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

### **LES CABARETIERS, LES BRASSEURS ET L'ALCOOL**

Par Jérôme Croyet, docteur en histoire

Le cabaretier est l'individu qui tient une maison où l'on donne à boire et à manger à toutes sortes de personnes pour de l'argent, malgré l'octroi et les taxes. Ainsi, en 1789, des cabaretiers de Pont de Vaux sont poursuivis pour avoir fraudé à l'octroi afin de faire venir en ville des alcools. Rapidement, les cabarets sont des lieux de sociabilité important où, outre les boissons et la nourriture, on brasse des idées. Ils deviennent des lieux soumis à une certaine forme de surveillance ; ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville de Gex interdit l'établissement de cabarets à moins d'une lieue de la ville. La fréquentation des cabarets est telle que le dimanche, les hommes préfèrent se réunir au cabaret qu'aller à l'église au point, que le 22 août 1790,

la municipalité de Journans prend un arrêté restreignant la distribution de boisson le dimanche aux jeunes gens et aux étrangers, dans les cabarets de sa circonscription. Au début du XIX<sup>e</sup>, les 1 164 personnes font métier de cabaretiers dans l'Ain. Avant de s'appeler brasseurs, les fabricants de bière s'appelaient cervoisiers. La bière était fabriquée partout à peu près de la même façon mais les ingrédients employés différaient avec les pays. Le grain était mis dans l'eau. Après qu'il fut bien macéré et entré en pleine fermentation il était torréfié. Réduit en farine on le faisait bouillir. C'est ainsi qu'on obtenait la bière et la cervoise. Le brasseur est l'ouvrier autorisé à lever une brasserie, à fabriquer et vendre de la bière car les brasseries étaient les seuls endroits où l'on pût se procurer de la bière à moins toutefois que l'on voulût en fabriquer chez soi et pour usage personnel. L'Ain, pays de vin, reste hermétique à l'installation des brasseries. En 1789 à Pont-de-Vaux, une requête et arrêt permet aux syndics et habitants de la ville de lever, durant 20 ans, un octroi de 10 livres par botte de vin étranger, qui entrera en ville, et de 5 livres par botte de bière. Au moment où la Révolution éclate dans l'Ain, la majorité des brasseurs du département sont des alsaciens, tels André Filliot, brasseur à Bourg, natif de Gabmesen. En 1806, le département de l'Ain compte 5 brasseurs de bière. La brasserie de Bourg, ouverte en 1750, ferme en 1986 avant que l'art de la bière ne soit retrouvé dans notre département, il y a quelques années avec la Ventre Jaune. L'abus d'alcool, déjà assez répandu dans le monde civil avant la Révolution. Le vin est alors une des boissons phares et fortement consommée, souvent

sans aucune modération, ce qui entraîne de grave trouble de l'ordre public<sup>2</sup>. De 1781 à 1786, Paris consomme 730 000 hectolitres de vin par an pour 54 000 hectolitres de bière. Cette engouement s'explique par une chute des prix et l'apparition de vin de basse qualité. Dès 1790, l'usage sans modération de la boisson se répand largement chez les hommes et les femmes et ce au détriment de la tranquillité publique : *"la source d'où dérivent la plupart des désordres, la licence à laquelle se livrent quelques auberges, cabarets et tavernes de cette paroisse en donnant à boire...à des personnes, des jeunes gens des deux sexes...soit à des habitants de la paroisse, soit à des gens éloignés d'une lieue"*<sup>3</sup> écrivent les officiers municipaux de Meximieux, dans l'Ain, le 7 mars 1790. Cette consommation s'accroît avec la fin des privilèges, des octrois et la liberté du commerce qui entraînent un allongement des horaires d'ouvertures des débits de boisson qui *"donnaient du vin à tout heures de la nuit et que cela causait des disputes...des troubles...et interruption pendant les offices divins, interruptions pendant les assemblées...à cause de l'ivrognerie et sous prétexte de la liberté"*<sup>4</sup>.

Cette habitude alcoolique est si bien implantée, qu'au début de l'Empire, l'administration constate les méfaits de l'alcool sur les populations, tel le préfet de l'Ain Bossi qui remarque que *"depuis quelques temps l'espèce paraît un peu dégénérée, principalement dans les pays de vignobles où il n'est pas rare de trouver des hommes contrefaits et pour ainsi dire rabougris"*. A la fin de la Révolution, la France est couverte de cabarets et d'auberges. Afin de prévenir les ravages de l'alcoolisme en Savoie, le Préfet interdit l'ouverture de cafés ou d'auberges sans autorisation, le 16 décembre 1802.

Toutefois, la vente d'alcool est un marché pour certaines régions de France et dans le but d'en favoriser le commerce et la vente, le Conseil d'Etat, le 23 octobre 1811, va jusqu'à proposer de supprimer les fonctions d'inspecteur sur les vins et eaux de vie en Languedoc ainsi que les taxes y étant rattachées.

Si le vin, bu d'un seul coup dans le Nord et ce sous le regard goguenard des Sudistes, est sous le XIX<sup>e</sup> le grand champion de l'alcool, l'apparition de l'eau-de-vie en Lorraine, en 1690, et en Bourgogne, précipite l'alcoolisme. Ses dérivés sont légions : calvados, kirsch et marc coulent à flot dans les gosiers français.

<sup>1</sup> Voir <http://www.univ-lille3.fr/theses/leteux-sylvain/html/these.html>

<sup>2</sup> Le janvier 1781, de retour de la foire de Marboz, où ils ont vendu du bétail gras, les sieurs Morand et Brevet, les deux frères Morandat, et leurs trois domestiques s'arrêtent dans une auberge de St Etienne du Bois pour s'y rafraîchir. Etant partis en laissant leurs domestiques, ces derniers quittent l'auberge plus tard et "s'arrêtèrent dans le village de ka Claison, ils y causèrent du tumulte, ils abattirent deux barrières, firent des efforts pour abatte le chapitel de Pierron et comme ils ne purent y parvenir, ils enlevèrent dessous ce cheptel un tombereau qu'ils trainèrent jusque dans la rue, ce fut alors que ces trois domestiques furent poursuivis par les habitants". Ils se sauvent et rejoignent leurs maîtres qui ne sachant pas ce qui arrive. Les domestiques se défendent contre les habitants et l'un des domestiques alors armés d'une pique arrache un œil à un autochtone. L'affaire est portée devant la cour de justice criminel et les maîtres sont défendus par Populus. A.D. Ain 18J 12.

<sup>3</sup> A.C. Meximieux. 6<sup>e</sup> registre de délibérations.

<sup>4</sup> A.C. Grand Abergement. 1<sup>er</sup> registre de délibérations.